

**SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS**

**ORDRE DU JOUR DU 18 AOÛT 2025**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juillet 2025;
- 3.1 1<sup>re</sup> période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
  - 4.1 Dérogation mineure de Mme Mélanie Corriveau et M. Simon Audet concernant l'immeuble situé au 305, chemin du Lac-Arthur-Est en lien avec la construction d'un garage isolé sur la propriété;
  - 4.2 Dérogation mineure de M. Gérald Boutin concernant l'immeuble situé au 352, rue Trudel en lien avec l'agrandissement du garage isolé;
  - 4.3 Dérogation mineure de M. Kevin Lacoursière concernant l'immeuble situé aux 1757 à 1759, rue de l'Harricana afin de régulariser l'implantation de la résidence bifamiliale isolée sur la propriété;
  - 4.4 Dérogation mineure de M. Jonathan Coulombe et Mme Katy Grenier concernant l'immeuble situé au 51, rue Principale Sud (Secteur St-Félix-de-Dalquier) en lien avec la construction d'un garage détaché sur la propriété;
  - 4.5 Dérogation mineure de l'entreprise 9183-5975 Québec inc. concernant l'immeuble situé au 201, rue des Métiers en lien avec l'agrandissement du bâtiment principal;
  - 4.6 Dérogation mineure de Location Lauzon Amos inc. concernant l'immeuble situé au 1111, route 111 Est en lien avec la construction d'un entrepôt sur la propriété;
  - 4.7 Dérogation mineure de Mme Audrey Levesque et M. William Jacques concernant l'immeuble situé au 275, rue J.-B.-L.-Alarie en lien avec la construction d'un garage contigu sur la propriété;
  - 4.8 Plan d'implantation et d'intégration architecturale en lien avec l'installation de nouvelles enseignes sur le bâtiment situé au 64, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest (Clinique infirmière Nord-Ouest);
  - 4.9 Plan d'implantation et d'intégration architecturale concernant l'installation d'une clôture afin de dissimuler une génératrice dans le stationnement de l'immeuble situé au 101, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest (Radio Boréale);
  - 4.10 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la rénovation extérieure du bâtiment situé aux 192 à 196, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest et pour l'installation de nouvelles enseignes (SQDC);
  - 4.11 Autorisation au Club Quad d'Amos-Région de circuler sur une partie du terrain de l'aéroport d'Amos (lot 2 282 991, cadastre du Québec);
  - 4.12 Appui à la Semaine de la sécurité ferroviaire;
  - 4.13 Autorisation de signer une entente de location pour un espace de terrain avec hangar à l'aéroport Magny;
  - 4.14 Autorisation de signature de l'entente de location d'un espace pour l'entreposage avec l'UQAT;
  - 4.15 Autorisation de signer l'avenant 1 Convention d'aide financière – Programme « Aide aux initiatives de partenariat » 2017-2020;
  - 4.16 Adjudication du contrat d'acquisition d'un rouleau compacteur à asphalte;

- 4.17 Mandat à l'Union des municipalités du Québec – Appel d'offres # CHI-20262027 - Achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux;
  - 4.18 Autorisation de signer une convention d'aide financière – Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales « PRACIM » (Dossier 2030453) - Volet 1 pour le projet de construction d'un entrepôt municipal;
  - 4.19 Engagement d'un mécanicien – Classe A – M. Mathieu Lavergne;
  - 4.20 Comptes à payer au 31 juillet 2025;
  - 4.21 Remboursement du fonds de roulement pour l'année 2025;
  - 4.22 Affectation aux réserves financières pour les infrastructures et les opérations d'aqueduc et pour les infrastructures des eaux usées et le fonds municipal vert;
  - 4.23 Adjudication du contrat acquisition de poteaux de béton;
  - 4.24 Aide financière à la Centrale Coworking d'Amos pour le projet de soutien aux jeunes entrepreneurs;
  - 4.25 Autorisation de signer une entente de soutien financier avec le Comité des cimetières d'Amos;
  - 4.26 Commission municipale du Québec / exemption de taxes (dossier CMQ-71840-001) / Refuge Le Cœur sur 4 Pattes / 731, avenue du Parc
  - 4.27 Nomination d'un préposé au stationnement au Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (Hôpital d'Amos)
5. Procédures :
- 5.1 Adoption du règlement n° VA1-38 concernant l'octroi d'un permis aux fins de construction d'un centre de la petite enfance sur le lot 6 528 050, cadastre du Québec;
6. Dons et subventions :
- 6.1
7. Informations publiques;
- 7.1 Félicitations aux organisateurs et aux bénévoles pour la tenue de la 18<sup>e</sup> édition de H2O Le Festival;
  - 7.2 Statistiques de la construction – Juillet 2025;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.